

**COMMUNE DE SAINT-POINT-LAC****COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUIN 2020****Affiché le 16/06/2020**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Point-Lac s'est réuni à la Mairie le 11 juin 2020, à 18 heures 10, sur convocation de M. le Maire en date du 5 juin 2020.

Conditions de quorum : Pendant l'état d'urgence sanitaire, toujours d'actualité à ce jour, les organes délibérants des collectivités peuvent délibérer valablement si le tiers des membres en exercice est présent.

Présents : Mmes Patricia FAGIANI et Mathilde COUTURIER, MM. Patrick LIEGEON, Daniel PACQUELET et Maurice VUILLARD.

Etaients absents : Mme VIONNET Cindy, MM. Dimitri JOURDIN, Olivier ILLICETO, Sylvain REMONNAY et Frédéric CANNELLE.

Secrétaire de séance : Mme Patricia FAGIANI

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 mars 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents le 11 juin 2020.

**I. ECONOMIE – TOURISME**

L'ouverture du camping est prévue pour le samedi 13 juin 2020. Un protocole a été mis en place suite à la pandémie du Covid-19. Tous les contrôles de conformité sont OK.

L'aire de camping-cars est réouverte depuis le 22 mai dernier.

**II. PATRIMOINE URBANISME TRAVAUX VOIRIE**

1. Dossier Lehmann : DP de régularisation en cours, résidence Les Cygnes du Lac (conduit poêle)
2. Compte rendu JDBE, travaux d'aménagement

### Calendrier des travaux :

Route de Malpas, Rue du Port - Septembre 2020 (Camping fermé à partir du 20/09/2020)

Rue Damvauthier, Rue de la Rochette – travaux reportés au printemps 2021

#### 3. Marché de travaux Colas

L'acte d'engagement a été validé le 10 avril 2020 avec l'entreprise attributaire du marché : la société Colas. Demande d'avance suite à l'ordonnance dans le cadre du Covid 19. Taux d'avance de 5 % proposé par le Conseil Municipal dans le respect du marché.

#### 4.

- Enfouissement Rue de la Rochette par ENEDIS
- Appuis supprimés concernent le téléphone à la charge de la commune, négociation en cours. Début au 15 juin.
- Eclairage public, 2 candélabres devis de 2778 € TTC validé.
  
- RD : Convention OPSA présentée au CM. Argent avancée par la commune, subvention à 100 %.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les pièces y afférant.**

- Aménagement écluse (sécurité) : 25 % de subvention acceptée par le département.
- Création de trottoirs c@p 25 volet B 24 % par le département.
- Copropriété du 14 Rue Damvauthier, Syndic Century 21 : L'AG a validé la convention qui autorise la cession de la parcelle AB 113 à l'euro symbolique à la commune.
  
- 5 plans de bornage validés
- PV géomètre expert PETITE, à venir prochainement et à signer par tous les propriétaires concernés. Devis de 4800 € TTC validé.
  
- Réseaux d'eau / assainissement OK côté RD
- Remplacement conduite eau potable sur terrain communal (rdv entreprise Boucard pour finaliser le projet)
- Réseau pluvial vers la fromagerie à voir avec Anthony Messika à la CCLMHD. Travaux à coordonner avec ceux de la voirie, prévus pour le printemps 2021
  
- Financement

Emprunt sur 25/30 ans + autofinancement. Etude des propositions de la Caisse des Dépôts et validation à l'unanimité des membres présents.

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les pièces y afférant.**

## 5. Hôtel Monnot

A la demande de la SCCV Le Château, l'autorisation de création d'une rampe d'accès côté Route de Malpas est accordée à l'unanimité.

### III. GESTION DU PERSONNEL

#### 1. Secrétaire

- Possibilité de passage au grade supérieur Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, soumis au Comité Technique et à la Commission Administrative Paritaire (CDG 25).

**Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les pièces y afférant.**

- Remplacement de congé maternité : 2 candidatures sans expérience, 1 contact avec la secrétaire de Labergement Sainte Marie disponible 5 heures par semaine, 1 contact avec la secrétaire en remplacement à Bulle 50 % jusqu'à fin août.

#### 2. Agent technique polyvalent

- Reprise en mi-temps thérapeutique du 1<sup>er</sup> mai au 31 juillet 2020
- L'agent fait valoir ses droits à congés jusqu'au 21 juin.
- Reprend le travail à mi-temps le 22 juin
- Demande de départ à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2020
- Avancement d'échelon le 1<sup>er</sup> mai dernier

### IV. ELECTIONS

- Une information communale sera diffusée prochainement, protocole Covid en fonction des consignes préfectorales
- Recherche d'assesseurs pour 4 créneaux de 2 heures 30

### V. QUESTIONS DIVERSES

1. Sauvegarde externalisée et sécurisée des données informatiques :  
Audit prévu le 21 juillet prochain. Le secrétariat de la mairie sera fermé le mardi 21 juillet matin.
2. Carte Avantages Jeunes :  
Inscription en Mairie jusqu'au 10 juillet prochain pour la nouvelle carte 2020 et 2021.  
Information diffusée par affichage et sur le site Internet de la commune.
3. Avocats CGBG :  
Le 18 juin prochain, audience PLU Vionnet / Vernerey contre Commune
4. CCLMHD : Impact financier dispositif Covid
5. « Art en Chapelle » : confirmation de la biennale à partir du mois de juillet

6. Artelia : Campagne de reconnaissances topographiques barrage et berges du lac
7. Course du cœur : Passage dans le village le samedi 17 octobre vers 7h45

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 28.

Le Maire, Patrick LIEGEON

